

# Main dans la main pour éduquer au développement durable

Les bons réflexes pour le respect de l'environnement s'acquièrent dès le plus jeune âge. Le rectorat de Corse et l'Office de l'environnement ont ainsi renouvelé une convention qui multiplie les échanges entre élèves et agents

**L**es enfants sont notre avenir. "C'est dans cette optique que l'Académie de Corse et l'Office de l'environnement de la Corse (OEC) ont renouvelé leur partenariat commencé en 2017.

Les deux institutions représentées par la rectrice, Julie Benetti, et le président de l'OEC, François Sargentini, se réunissaient lundi à l'Hôtel de la Collectivité de Corse pour signer la convention dans le cadre de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le but de cette rencontre est simple : renforcer la coopération entre les deux organisations pour "former des citoyens responsables par leurs

connaissances et leurs compétences sur les enjeux environnementaux", affirme Julie Benetti.

## Renforcer une synergie territoriale

Le rectorat et l'Office de l'environnement ont une "volonté commune de promouvoir l'éducation au développement durable" avec notamment l'annonce par la rectrice de la création d'un comité de pilotage chargé de veiller au suivi des mesures mais aussi à leur possible réajustement.

Ils se basent sur quatre piliers : environnemental, économique, social et culturel.

La convention prend en compte les spécificités du territoire corse. Les différents acteurs montrent cette ambition de mettre en place des actions concertées mais également de développer un patrimoine immatériel important. La convention s'inscrit dans le plan Lingua 2020 adopté par l'Assemblée de Corse.

## Des mesures concrètes

Les actions seront multiples. Il s'agit premièrement de renforcer la connaissance et de soutenir les projets d'éducation au développement durable dans le milieu



Le rectorat de Corse et l'Office de l'environnement ont renouvelé leur convention. / PHOTO C. H.

scolaire. Cela passe par des interventions dans les établis-

sements, par la mise en place de classes "nature", par une

meilleure formation des professeurs ou encore par des visites en milieux naturels (réserve de Scandula par exemple). Les écoles, collèges et lycées mettront également en place une gestion interne respectueuse de l'environnement : tri et recyclage des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire entre autres.

Les deux institutions souhaitent déployer un soutien pédagogique, technique et financier pour "apporter notre pierre à l'édifice à cette priorité non-négociable qu'est la préservation de l'environnement", conclut François Sargentini.

C. H.